

Budget 2021-2022 du gouvernement du Québec

Le ministre des Finances du Québec, **Éric Girard**, a présenté le troisième budget du gouvernement de la CAQ, intitulé « Un Québec résilient et confiant », le 25 mars 2021. Ce budget (Budget 2021–2022) vise cinq champs d'action spécifiques, soit : renforcer le système de santé, appuyer la réussite scolaire et les jeunes, accélérer la croissance et stimuler la transition vers la nouvelle économie, soutenir les Québécois et assurer l'équité.

Ce communiqué résume sommairement, sans commentaires de notre part, les principales mesures annoncées à ce sujet.

Bilan économique et finances publiques

En raison du contexte pandémique en 2020, le Québec a enregistré un recul de son produit intérieur brut (PIB) réel de 5,2 %, soit légèrement mieux que le PIB canadien, qui lui était en recul de 5,4 %. Les prévisions économiques du présent budget tablent sur une croissance du PIB réel québécois de 4,2 % en 2021 et de 4,0 % en 2022. Les prévisions 2021 sont plus conservatrices que celles d'économistes du secteur privé (5,1 %). Évidemment, ces prévisions sont empreintes d'un niveau élevé d'incertitude.

Avec la récession que nous avons vécue en 2020, le marché du travail a connu une année particulièrement difficile. Entre février et avril 2020, le Québec a perdu près de 826 000 emplois; par la suite, entre avril 2020 et février 2021 la récupération d'emplois se chiffre à 687 000. Au moment du dépôt du budget, il y a donc une perte de 140 000 emplois depuis le début de la pandémie. On estime que le Québec a récupéré 96,8 % des emplois perdus. En moyenne annuelle, le Québec enregistre 208 500 pertes d'emplois en 2020. Au chapitre du chômage, le Québec est passé d'un taux de chômage (en moyenne annuelle) de 5,1 % en 2019 à 8,9 % en 2020. Le plan budgétaire prévoit un recul du taux de chômage à 6,4 % en 2021 et à 6,0 % en 2022.

En dépit de la récession et de la précarité du marché de l'emploi, globalement, la situation financière des ménages s'est améliorée en 2020. On observe un bon de 10,7 % du revenu disponible des ménages en 2020 (5,2 % en 2019). Le taux d'épargne était de 20 % en 2020 (5,3 % en 2019). Les diverses mesures de soutien expliquent cette amélioration. Les mises en chantier n'étaient pas en reste. Nous dénombrons 54 100 mises en chantier en 2020 (moyenne 2010-2019 : 44 200). Le prix moyen des propriétés sur le marché de la revente a bondi de 16,5 % en 2020, soit la plus importante progression annuelle jamais enregistrée.

Le taux d'inflation n'a crû que de 0,8 % en 2020. En excluant les composantes volatiles comme les aliments et l'énergie, les prix ont augmenté de 1,3 %.

Le déficit budgétaire sera de 15 milliards de dollars en 2020-2021 et de 12,3 milliards de dollars en 2021-2022. Après l'utilisation de la réserve de stabilisation, le déficit budgétaire 2020-2021 s'établit à 6,2 milliards de dollars.

Pour l'année financière 2021-2022, les mesures de soutien et de relance mises en œuvre pour lutter contre l'impact la COVID-19 représentent des dépenses additionnelles de 4,3 milliards de dollars.

L'équilibre budgétaire est désormais prévu dans 7 ans, au lieu de 5 ans selon la *Loi sur l'équilibre budgétaire*.

Renforcer le système de santé

Les initiatives visant à renforcer le système de santé québécois totalisent 10,3 milliards de dollars d'ici 2025-2026, soit :

- 7,0 milliards de dollars pour vaincre la crise sanitaire, dont 750 millions de dollars annuellement pour améliorer de manière durable les soins en santé;
- 2,0 milliards de dollars pour renforcer les services pour les aînés;
- 1,3 milliard de dollars pour rehausser les soins et les services en santé.

Vaincre la crise sanitaire

L'arrivée de la pandémie au Québec a nécessité la mise en place de mesures exceptionnelles visant à renforcer notre système de santé et, ainsi, à vaincre la crise sanitaire.

Les mesures annoncées depuis un an et les initiatives présentées dans le budget 2021-2022 totaliseront 16,0 milliards de dollars d'ici 2025-2026. D'ailleurs, malgré le délestage des derniers mois, les interventions médicales et les opérations urgentes ont pu continuer d'être menées. Avec la diminution prochaine des hospitalisations et de la contamination grâce à la vaccination en cours, le délestage fera place à une reprise des opérations reportées.

Le ralentissement des activités a généré une baisse des dépenses totalisant 4,1 milliards de dollars. Ainsi, l'impact financier des actions pour vaincre la crise sanitaire depuis mars 2020 est de 11,9 milliards de dollars.

Renforcer les services pour les aînés

Au Québec, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus est en augmentation constante. Il passera de 1,7 million en 2021 à près de 2,3 millions en 2030, ce qui représentera 25 % de la population. Le vieillissement de la population au Québec entraînera une croissance des besoins en santé et services sociaux.

La bonification de l'offre et de la qualité des services pour les aînés jouera un rôle important à ce niveau. Ainsi, le gouvernement annonce des mesures pour :

- Améliorer les soins et services à domicile, en :
 - Intensifiant l'offre de services publics en soutien à domicile;
 - Assurant la pérennité de l'offre de services dans les résidences privées pour aînés (RPA);
 - Bonifiant le crédit d'impôt remboursable pour maintien à domicile des aînés (CMD), ce qui permettra aux aînés de demeurer le plus longtemps possible à domicile et de le faire à moindre coût.
- Renforcer les soins et les services en hébergement;
- Améliorer la qualité de vie des proches aidants.

Afin d'atteindre ces objectifs, le budget 2021-2022 prévoit des initiatives de près de 2,0 milliards de dollars d'ici 2025-2026.

Rehausser les soins et services en santé

La gestion de la pandémie a engendré des améliorations permanentes dans le système de santé du Québec. Elle a également permis de constater l'ampleur des besoins en main-d'œuvre ainsi que la vulnérabilité des établissements de santé, particulièrement les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) en ce qui a trait à la prestation des services.

Pour arriver à ses objectifs d'amélioration, le gouvernement a annoncé des initiatives dont le coût est évalué à plus de 3,9 milliards de dollars d'ici 2025-2026.

Plusieurs initiatives ont été mises en œuvre au cours des derniers mois, notamment 1,8 milliard de dollars pour assurer la rémunération des 10 000 nouveaux préposés aux bénéficiaires.

Pour un financement fédéral accru en santé

Les efforts en formation de préposés aux bénéficiaires, conjugués notamment au vieillissement de la population, viennent accroître les pressions sur les coûts de santé à long terme. Dans cette optique, il a été demandé au gouvernement fédéral d'augmenter le Transfert canadien en matière de santé (TCS) à 35 % des dépenses de santé des provinces et territoires, et ce, dès 2021-2022.

Soutenir les Québécois

Le gouvernement entend donc continuer son action pour assurer un milieu de vie sain, prospère et sécuritaire pour tous les citoyens. À cette fin, le présent budget prévoit notamment des mesures améliorant l'offre de services de garde éducatifs à l'enfance et la conciliation famille-travail, ainsi que des initiatives visant à protéger les victimes et les personnes vulnérables et à améliorer le système judiciaire.

Ces initiatives représentent des investissements additionnels de près d'un milliard de dollars sur six ans.

Assurer l'équité

Faciliter la remise de tous les produits financiers non réclamés aux ayants droit

Afin d'aider les ayants droit à obtenir les biens qui leur sont dus, le gouvernement prévoit :

- D'apporter des modifications législatives afin de clarifier la *Loi sur les biens non réclamés*, en précisant, par exemple, les critères d'assujettissement qui touchent les contrats d'assurance sur la vie;
- De mettre en place une mesure qui incitera les détenteurs concernés, sur une période de 18 mois, à remettre à Revenu Québec des produits financiers non réclamés dus depuis plusieurs années, sans intérêts de retard ni amende.

Ces mesures faciliteront la recherche des propriétaires et des ayants droit et permettront de récupérer 1 milliard de dollars en biens financiers non réclamés :

- Les propriétaires et les ayants droit récupéreront des produits financiers évalués à 450 millions de dollars sur 5 ans. Il est par ailleurs estimé que des sommes qui demeureront non réclamées, soit environ 550 millions de dollars sur cinq ans, profiteront à l'ensemble de la population québécoise, puisqu'elles seront affectées au Fonds des générations. Le Budget 2021-2022 précise que ces sommes n'y seront déposées que si Revenu Québec ne réussit pas à retrouver les ayants droit.

À propos de PBI

PBI Conseillers en actuariat ltée est une firme d'actuaire et de conseillers, dynamique et en croissance, se spécialisant dans les services conseils en matière de régimes de retraite, d'assurance collective, de rémunération et de gestion d'actifs. Notre mission est d'accompagner les promoteurs de régimes de retraite et d'assurance collective à gérer les défis et risques inhérents, afin d'en assurer la viabilité financière et la pérennité.

Consultez notre site Web www.pbiactuariat.ca pour en savoir plus sur nos services et communiquez avec nos spécialistes pour obtenir d'autres précisions. Pour vous abonner à nos infolettres : pbi.actuariat@pbiactuariat.ca